



GESTION DE SITUATIONS CRITIQUES À L'ÉCOLE

*Christiane Droz Giglio
Inspectrice d'écoles chargée du dossier
Service de l'enseignement obligatoire*

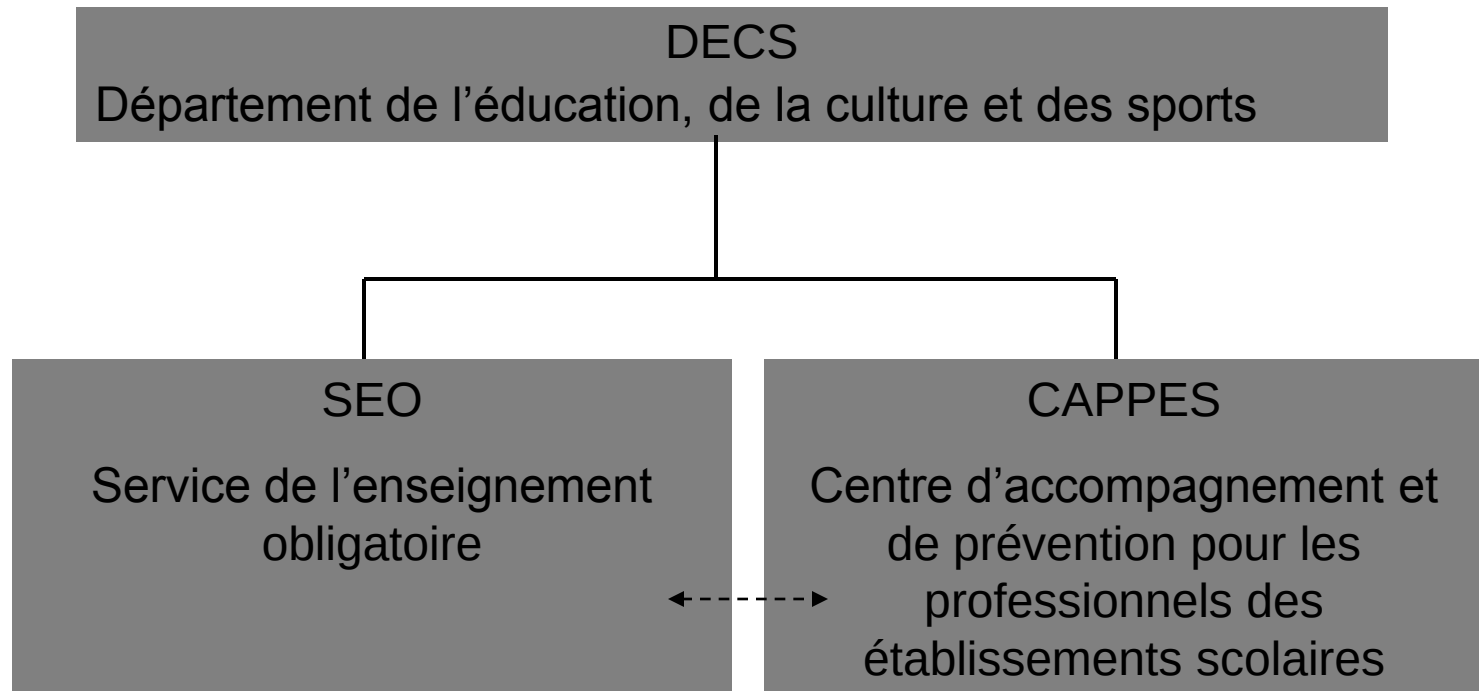
*Nadja Ruffiner
Psychologue
CAPPEs*

GESTION DE SITUATIONS CRITIQUES À L'ÉCOLE

- Mandat
- Mise en oeuvre
- Protocole de gestion de situations critiques
- Information aux enseignants
- Remarques et questions

GESTION DE SITUATIONS CRITIQUES À L'ÉCOLE

Mandat



GESTION DE SITUATIONS CRITIQUES À L'ÉCOLE

Mise en oeuvre

2006 – 2007	Information et formation destinées aux membres des directions d'école - élaboration du protocole
2007 – 2008	Information destinée aux présidents de commission scolaire - élaboration du protocole selon canevas proposé
2008 et suivantes	Information destinée au corps enseignant
2009 et suivantes	Suivi et mise à jour des <u>protocoles</u>

Une situation critique ?

Il s'agit de situations graves qui peuvent causer un choc émotionnel chez les élèves, les enseignants et les collaborateurs de l'établissement.

- Dans le cadre de l'école
- Durant une activité scolaire menée à l'extérieur
 - Hors du cadre et du temps scolaire

Un protocole ?

- Document sur lequel « s'appuyer » lors d'un incident grave survenu en milieu scolaire
- Document qui permet de pouvoir s'organiser dans un processus dynamique (répartition des tâches - définition des tâches - modèles de lettre - ...)
- Document que les membres désignés pour la cellule de crise possèdent.
- Document dont les enseignants connaissent l'existence

Information aux enseignants

Une cellule de crise ?

- Un **comité de pilotage** et une **cellule d'intervention**

le comité de pilotage : dirigeant – conseiller – chargé de l'information -
secrétaire

la cellule d'intervention : aide aux victimes – aide sur le terrain – relais
entre terrain et comité de pilotage

Deux types de situations critiques

1. Avec intervention des secouristes et de la police
(accident, homicide, catastrophe naturelle, enlèvement)
2. Sans intervention des secouristes ni de la police
(annonce d'une maladie grave, agression, décès, suicide)

Que fait l'enseignant ?

1. Appelle les secours
2. Appelle l'autorité scolaire compétente dès que possible

et ...éloigne les enfants du lieu de l'accident ; regroupe les élèves dans un lieu sûr ; accueille les émotions des enfants ; organise le moment venu le retour à la maison des élèves ; renvoie les médias aux autorités scolaires ; ...

Que fait la police ?

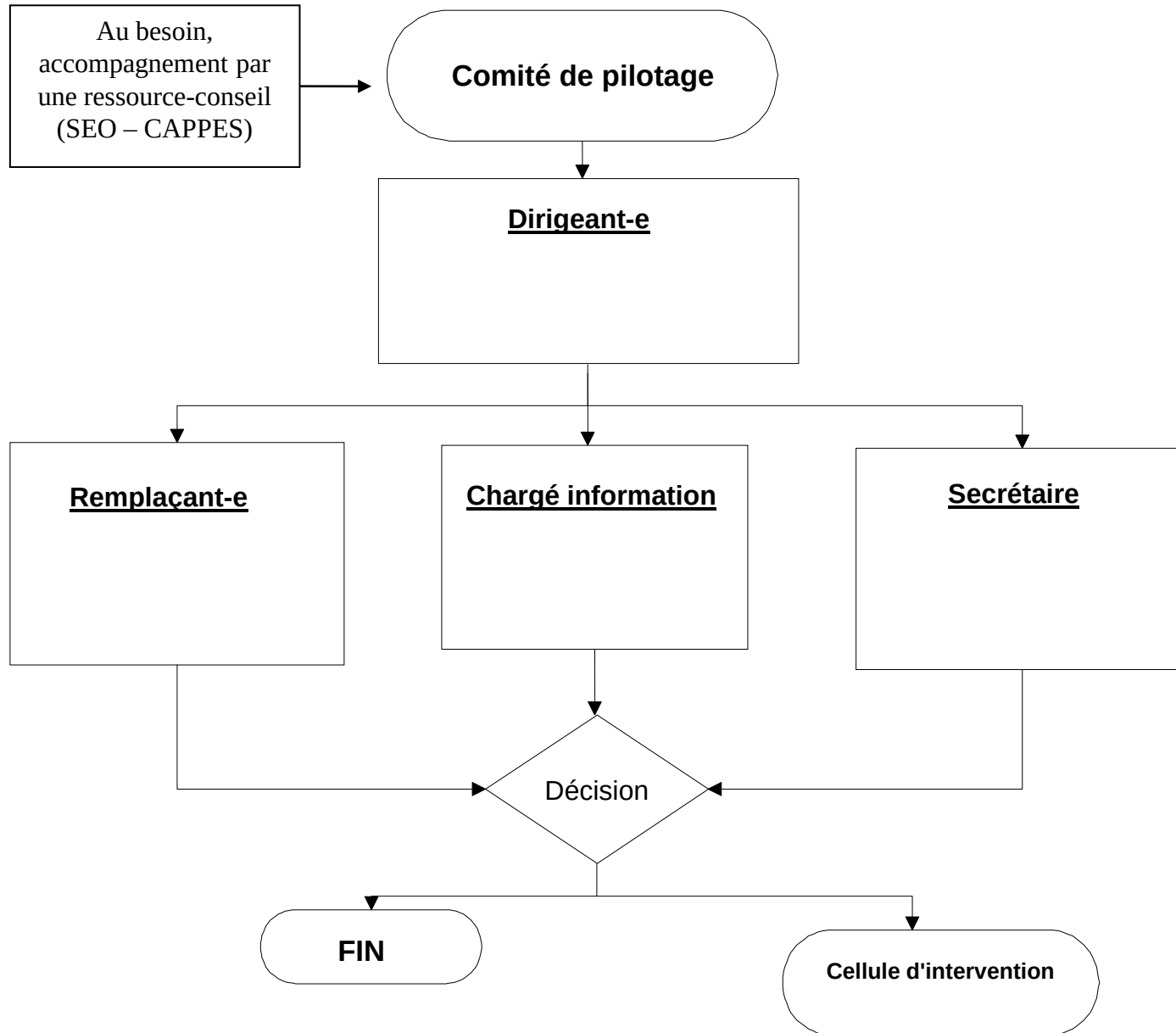
Elle sécurise les lieux ; sollicite les noms et numéros de téléphone des autorités scolaires ; demande des informations sur l'identité des blessés ; auditionne les témoins ; aide à organiser la prise en charge des victimes pendant les premières heures ; collabore avec les autorités scolaires dans les limites du secret de l'enquête et selon la situation.

Au besoin, la cellule d'intervention psychosociale de la police pourra être mobilisée, sur appel des secouristes, pour soutenir les victimes.

Que fait l'enseignant les jours suivants ?

- Il reste en contact avec la cellule de crise ;
- Il veille à l'impact que la situation peut avoir sur lui ;
- Il réserve régulièrement quelques instants pour donner aux élèves des informations vérifiées (état des blessés);
- Il informe les autorités de l'école sur la situation particulière d'élèves.

GESTION DE SITUATIONS CRITIQUES À L'ÉCOLE



Remarques et questions